

SANTÉ

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Personnel

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 23 novembre 2017 relatif à la composition du jury de l'examen de fin de formation des élèves attachés d'administration hospitalière

NOR : SSAN1730916A

La ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de la santé publique;

Vu le décret n° 2001-1207 du 19 décembre 2001 portant statut particulier du corps des attachés d'administration hospitalière;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2011 fixant le contenu et les modalités du cycle de formation des élèves attachés d'administration hospitalière ainsi que son évaluation;

Vu l'arrêté du 16 mars 2017 modifié portant nomination des élèves attachés d'administration hospitalière à l'École des hautes études en santé publique,

Arrête:

Article 1^{er}

Le jury de l'examen de formation des élèves attachés d'administration hospitalière au titre de l'année 2017 est composé comme suit:

Mme Cécile COURREGES, directrice générale de l'offre de soins, ou son représentant, présidente.

Mme Karine LEFEUVRE, enseignante dans le département des sciences humaines et sociales de l'École des hautes études en santé publique.

Mme Huguette VIGNERON-MELEDER, inspectrice générale des affaires sociales, représentant l'inspection générale des affaires sociales.

M. Richard ROUXEL, directeur d'hôpital, directeur du centre hospitalier de Guingamp.

Mme Valentine DRUILLET, attachée d'administration hospitalière au centre hospitalier Guillaume-Régnier à Rennes.

Mme Chantal LEGALL, attachée d'administration hospitalière au centre hospitalier de Vitré.

Mme Laury LONGERE, attachée d'administration hospitalière au centre hospitalier de Montfort-sur-Meu.

Mme Lydia LACOUR, responsable de la formation des élèves attachés d'administration hospitalière, représentant le directeur de l'École des hautes études en santé publique.

M. Michel LOUAZEL, directeur adjoint de la formation dans le département institut du management de l'École des hautes études en santé publique.

Article 2

La directrice générale de l'offre de soins est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 23 novembre 2017.

Pour la ministre et par délégation :
Pour la directrice générale de l'offre de soins :
La cheffe de service,
K. JULIENNE